

Image not found or type unknown



Récupérer son bien pour y habiter

Par **43pipa**, le **18/06/2012 à 19:12**

Bonjour, si c'est la fin du bail et si j'ai fait une demande de congé 6 mois avant pour habiter la maison et que le locataire ne part pas ; comment se passe l'expulsion ? En combien de temps puis-je récupérer mon bien ? Combien cela coûte ? en attendant votre réponse...

Par **janus2fr**, le **19/06/2012 à 07:35**

Bonjour,
Pour une expulsion avec concours de la force publique, comptez au moins 2 à 3 ans...